

BON DE COMMANDE - LOCATION EMPLACEMENT

- ACTIVITÉS:**
- Constructeurs / Importateurs
 - Concessionnaires
 - Restauration / Entretien
 - Location / Assurance
 - Vente aux Enchères

- Editions (livres, posters, photos)
- Jouets / Modèles réduits
- Pièces détachées / Accessoires
- Objets à thème auto (habillement, galeries d'art, ...)
- Musées / Organisateur

Société: _____ Raison Sociale: _____

Nom du Dirigeant: _____

Marque(s) distribuée(s): _____

Adresse: _____

Code Postal: _____ Ville: _____

Téléphone: _____

Adresse e-mail: _____

Responsable du dossier : _____ Fonction : _____

Adresse de facturation (si différente) : _____

	NB	PRIX HT	TOTAL HT
EMPLACEMENT MÈTRE LINÉAIRE			
Mètre linéaire x 5 mètres de profondeur - Cet espace inclut 2 Bracelets Week-End - 1 parking officiel. Commande minimum : 5 mètres linéaires minimum.		40 €/ml	
OPTION			
Boitier électrique - 3 kWh		150 €	
Boitier électrique - 6 kWh		200 €	
Bracelet Week-end		29,17 €	
Repas (prix unitaire)*		25 €	
		Total des prestations HT	
		TVA 20%	
		TOTAL TTC	

*Restauration assurée par BL Réception : www.blreception.com

- Conditions : 50 % à la commande et solde avant le mardi 20 Septembre 2016 sur présentation de facture.

- Règlement : Par chèque à l'ordre de SAS L.G.H.A ou par virement bancaire - RIB : 40978-00047-1422292R001-26
IBAN FR66 4097 8000 4714 2229 2R00 126 - BIC : BSPFFRPPXXX

DATE :

Cachet de l'entreprise et signature

BON DE COMMANDE À RENVOYER À :

SAS L.G.H.A

B.P 155 - 74405 Chamonix Mont-Blanc
Cedex France

www.lesgrandesheuresautomobiles.com

RENSEIGNEMENTS

Tel. / Office : +33 (0)4 50 91 98 19

Portable / Mobile : +33 (0)6 40 47 45 32

E-mail : organisation@lesgrandesheuresautomobiles.com

ORDER FORM - RENT LOCATION

- ACTIVITY:** Manufacturers / Importers
 Dealer
 Restoration / Maintenance
 Rental / Insurance
 Auctions

- Publications (books, posters, photos)
 Toys / Models
 Spare parts / accessories:
 Car-themed items (clothing, art galleries, etc.)
 Museums / Organiser

Company: _____ Corporate name: _____

Director's name: _____

Brand(s) distributed: _____

Address: _____

ZIP / Post Code: _____ City: _____ Country: _____

Phone number: _____

e-mail address: _____

Case manager: _____ Function : _____

Billing address (if different) : _____

	NB	PRICE VAT EXCL.	RATE
SPACE RENTAL BY LINEAR METRE			
Linear meter x 5 meters deep - This area included 2 Weekend wristband passes & 1 official parking permit provided. Minimum Order : 5 linear meters.		€40/lm	
OPTION			
Electricity box - 3 kWh		€150	
Electricity box - 6 kWh		€200	
Weekend wristband pass		€29,17	
Catering* (Per Pers.)		€25	
		TOTAL VAT EXCL.	
		VAT 20%	
		TOTAL VAT INCL.	

*Catering services are provided exclusively by BL Reception (www.blreception.com).

Conditions: 50% off all orders paid for before Tuesday 20 September 2016, upon presentation of the invoice.

Terms of payment: by cheque or bank transfer made out to SAS L.G.H.A,

IBAN FR66 4097 8000 4714 2229 2R00 126 - BIC : BSPFFRPPXXX

PURCHASE ORDER TO BE RETURNED TO:

SAS L.G.H.A

B.P 155 - 74405 Chamonix Mont-Blanc
Cedex France

www.lesgrandesheuresautomobiles.com

INFORMATIONS

Tel. / Office : +33 (0)4 50 91 98 19

Portable / Mobile : +33 (0)6 40 47 45 32

E-mail : organisation@lesgrandesheuresautomobiles.com

DATE :

Signature



LES GRANDES HEURES
AUTOMOBILES

AUTODROME DE LINAS-MONTLHÉRY
24 & 25 SEPTEMBRE 2016

EXTRAITS DU RÈGLEMENT

1/ ORGANISATION

Les Grandes Heures Automobiles sont organisées par la SAS L.G.H.A B.P 155 – 74 405 Chamonix Mont-Blanc Cedex – France.
Tél. : +33 (0)4 50 91 98 19 - Email : organisation@lesgrandesheuresautomobiles.com
Site : <http://lesgrandesheuresautomobiles.com>
Société par Action Simplifiée au capital de 4 000 euros – RCS ANNECY 811 541 309

2/ OUVERTURE

Les Grandes Heures Automobiles auront lieu les 23, 24 et 25 Septembre 2016 sur l'Autodrome de Linas-Monthéry.

Les horaires sont les suivants :

Vendredi 23 Septembre : 10h / 18h

Samedi 24 Septembre : 9h / 22h

Dimanche 25 Septembre : 9h / 18h45

Les exposants ou leurs représentants devront se conformer aux instructions du régisseur pour la réglementation des entrées et des sorties de marchandises, et notamment pour la circulation des véhicules de toutes sortes dans l'enceinte du village.

3/ ADMISSION VILLAGE COMMERCIAL, VILLAGE MARCHAND ET LOCATION D'EMPLACEMENT

Seuls pourront être admis professionnels, associés aux produits suivants : automobile, moto, accessoires dédiés aux véhicules et aux sports mécaniques, équipements électroniques, livres, objets d'art, produits de luxe, horlogerie, mode. Tous les produits et matériels présentés, destinés à être vendus sur le territoire français doivent être conformes à la réglementation française. Toute demande fera l'objet d'une étude par l'organisation suivi d'un retour.

4/ INSTALLATION

Les exposants et partenaires pourront prendre possession de leur emplacement à compter du vendredi 23 Septembre à 10h00 jusqu'à 18h00 pour l'installation. Les stands, modules de réception et d'exposition devront être installés pour l'arrivée du public le Samedi 9h00. Aucun débris de matériaux ou emballage, suite à l'aménagement et le déménagement du stand, ne devront être visibles dans l'enceinte du paddock pendant l'ouverture de celui-ci. Le matériel d'emballage devra être évacué avant l'ouverture du village au public. Toute infraction à cette clause sera sanctionnée. L'organisateur se réserve le droit de faire évacuer ces matériels aux frais de l'exposant.

5/ INSCRIPTION

La clôture des inscriptions est fixée au vendredi 16 Septembre 2016. Les demandes d'inscription doivent être adressées à : SAS L.G.H.A – B.P 155 – 74405 Chamonix Mont-Blanc Cedex – France. Téléphone : +33 (0)4 50 91 98 19 Ou par email à : organisation@lesgrandesheuresautomobiles.com
Pour être prises en considération, les demandes devront être entièrement remplies, dûment signées, et accompagnées du règlement TTC dans sa totalité.

6/ CONDITIONS ET MODE DE RÈGLEMENT

- Conditions : 50 % à la commande et solde avant le mardi 20 Septembre 2016 sur présentation de facture.

- Règlement : Par chèque à l'ordre de SAS L.G.H.A ou par virement bancaire
RIB : 40978-00047-1422292R001-26 / IBAN FR66 4097 8000 4714 2229 2R00 126
BIC : BSPFFRPPXXX

7/ DÉMONTAGE

Tous les stands devront être entièrement évacués, matériels et décors compris, le lundi 28 Septembre avant 12h00.

8/ DOUANE

Il appartiendra à chaque exposant d'accomplir les formalités douanières pour les produits et les matériels en provenance de l'étranger.

9/ RÉSILIATION

La demande d'inscription, accompagnée du versement obligatoire, constitue un

engagement ferme. Les désistements doivent être communiqués par l'exposant par lettre recommandée adressée à la SAS L.G.H.A.

En cas de désistement d'inscription, l'acompte obligatoire reste acquis à l'organisateur. Si la résiliation intervient moins de 20 jours avant la date d'ouverture de l'événement, soit le vendredi 3 Septembre 2016, le paiement intégral des factures reste dû.

10/ DÉGRADATION

Les exposants et partenaires sont responsables pour eux-mêmes et pour les entreprises travaillant pour leur compte de tous les dégâts et dommages occasionnés aux terrains, lors du transport, de l'installation, du fonctionnement ou de l'enlèvement du matériel.

Il est formellement interdit de procéder à tout montage autre que celui du stand : pas de piquets plantés, pas de trous creusés, pas de maçonnerie pour toute autre construction, même légère sans accord de l'organisateur. Les exposants seront responsables des dommages que leurs installations causeraient aux structures mises à disposition, ainsi que des dégradations provenant d'usage abusif. Ils devront supporter les dépenses des travaux de réparation que pourraient entraîner leurs installations.

11/ ASSURANCE

La SAS L.G.H.A déclare avoir souscrit les assurances lui incombant en tant qu'organisateur de manifestations, y compris l'assurance annulation. Etant rappelé que conformément au règlement général des foires et salons, l'organisateur décline toute responsabilité au sujet des pertes, dommages ou vols subis par les exposants, sur les biens et matériels présentés et installés et qu'il ne saurait avoir à répondre des dommages que les exposants pourraient causer aux tiers. L'exposant affirme être assuré auprès d'une compagnie notoirement solvable pour sa responsabilité civile. Tout exposant, par le seul fait de sa participation, déclare renoncer, tant pour lui que pour ses assureurs, à tout recours qu'il serait en droit d'exercer contre l'organisateur et ses assureurs.

12/ TRACT, PROSPECTUS

Les circulaires, brochures, catalogues, imprimés ou objets de toute nature ne pourront être distribués par les exposants que sur leur stand.

13/ RÉGLEMENTATION SONORISATION

Les exposants ne peuvent en aucun cas utiliser leur propre sonorisation. L'organisation se réserve le droit d'assurer l'animation par la présence sur le village de speakers professionnels.

14/ COCKTAIL, BUFFET...

Tout exposant qui souhaite organiser sur son stand un buffet, cocktail... devra impérativement passer par le traiteur exclusif des Grandes Heures Automobiles 2016, BL Réception (www.blreception.com).

15/ FORCE MAJEURE – ANNULATION – REPORT

L'organisateur peut annuler ou reporter la manifestation en cas de force majeure. Toutes situations nouvelles, climatiques, économiques, politiques ou sociales, à l'échelon local, national ou international, constituent des cas de force majeure justifiant à tout moment, l'annulation ou le report de la manifestation. En cas d'annulation, l'acompte sera restitué à l'exposant.

16/ LITIGES

En cas de litiges entre l'organisateur et l'exposant, le tribunal de commerce du siège de l'organisateur sera seul compétent.

Nom et fonction du représentant habilité :

Fait à : Cachet et signature (obligatoires) :